

# Projet de Centre

2020-2025



**Centre PMS Libre Spécialisé d'Uccle 2**

Chaussée de Waterloo, 1510,1180 Uccle

02/343.67.99

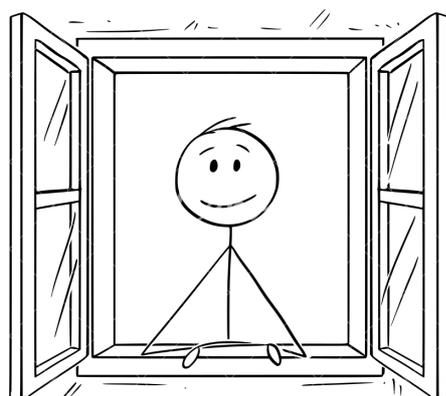
0476.80.25.20 (Direction)

[cpmss.2@cpmssu.be](mailto:cpmss.2@cpmssu.be)

[www.cpmsslibrespecialiseuccle.be](http://www.cpmsslibrespecialiseuccle.be)

# TABLE DES MATIERES

<b>01</b>	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....	2
	• INTRODUCTION	
	• NOTRE EQUIPE .....	3
	• NOS ECOLES .....	4
<b>02</b>	NOS VALEURS .....	5
<b>03</b>	IDENTITÉ ET CADRE DE TRAVAIL.....	6-7
<b>04</b>	TROIS MISSIONS .....	8
<b>05</b>	HUIT AXES DE TRAVAIL .....	9-15



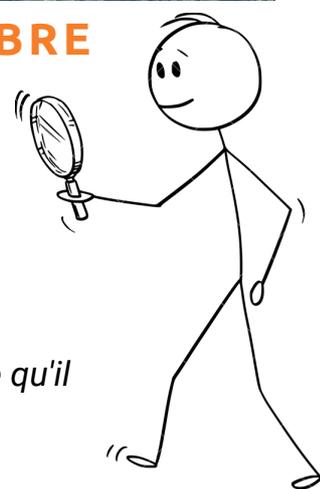
# 01 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX



## CENTRE PSYCHO-MÉDICO-SOCIAL LIBRE SPÉCIALISÉ D'UCCLE 2 AU COEUR DU PARC DE L'IRSA

### INTRODUCTION

*"Quand un enfant nous parle, le plus important n'est pas d'écouter ce qu'il dit, mais d'entendre comment il vit, ce qu'il dit." Jacques Salomé*

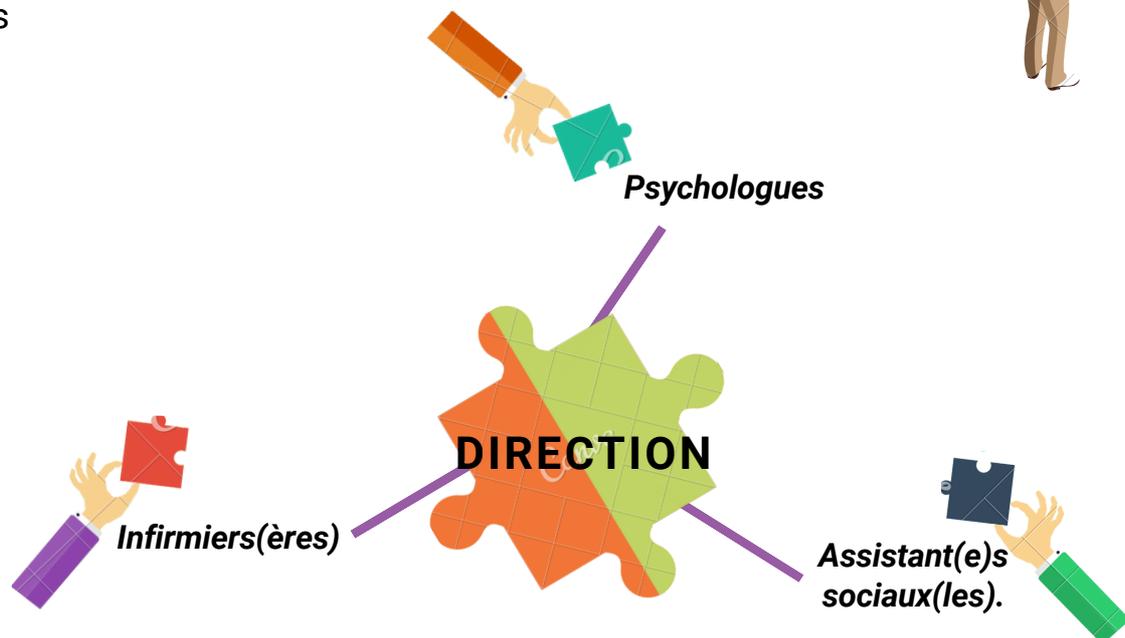


Nous présentons ci-dessous un programme général. Toutes les activités qui y sont reprises sont proposées en fonction des besoins des populations concernées et des modes de collaboration établis avec les écoles.

Nous avons élaboré notre projet de centre en tenant compte des missions spécifiques qui nous sont confiées par le Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé.

# NOTRE EQUIPE

Notre centre se compose d'une direction et de plusieurs agents : Nous comptons 8 équivalents temps plein (répartis sur plusieurs temps partiels) pour une population de plus ou moins 1600 élèves



Cette pluridisciplinarité permet de multiplier les regards autour d'une problématique. Les dimension sociales, psychologiques et médicales sont explorées afin de chercher les modalités d'intervention et d'accompagnement optimales. Pour ce faire, nous avons :

Nos **réunions d'équipe**. Elles nous permettent de prendre un temps d'arrêt pluridisciplinaire pour échanger des informations générales mais aussi pour présenter des études de cas.

Une **supervision d'équipe** est organisée une fois par mois afin d'avoir un temps d'échange et de réflexion sur nos pratiques tant en tant qu'agent PMS qu'en tant qu'institution.

Des **réunions en sous-équipes** pour chaque école sont également organisées de façon régulière. Elles permettent d'évaluer la demande et d'organiser notre travail selon la pertinence des actions et l'intérêt du bénéficiaire.

Notre centre est aussi très attentif à la **formation continuée individuelle** afin de nous permettre des mises en perspective régulières en fonction des besoins de chacun. Ces formations peuvent être sur des sujets généraux, mais aussi sur les formes de handicaps et leurs implications vu la spécificité de notre centre (langue des signes, autisme, troubles d'apprentissages, ...).

# NOS ECOLES



## CARTE : LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DESSERVIS

### *Ecoles fondamentales spécialisées*

**L'Étoile du Berger** (Type 1 et type 8)  
**Chanterelle** (Type 2)  
**CIBIMC** (Type 4)  
**IRSA** (Type 7), ses implantations:  
**Falisolle et Montjoie**  
**Les Blés d'Or** (Type 8)

Le centre a la particularité de desservir uniquement des écoles d'enseignement spécialisé. Nous avons en charge des enfants ou des jeunes qui sont porteurs de troubles ou de handicap(s).

Notre centre travaille avec des écoles d'enseignement spécialisé de types 1, 2, 4, 7 et 8, et à tous les niveaux d'enseignements: maternel, primaire et secondaire.

Nous mettons l'accent sur les missions en lien avec l'accompagnement des spécificités du handicap et l'orientation.

*\*L'intégration permet à un enfant à besoins spécifiques de poursuivre sa scolarité en enseignement ordinaire tout en bénéficiant de périodes d'aides.*

### *Ecoles secondaires spécialisées*

**Sainte-Bernadette** (Type 1 et 8)  
**La Cime -Uccle** (Type 4)  
**La Cime - Genval** (Type 1, type 2, 4 et type 8)  
**La Clairière** (Type 2)

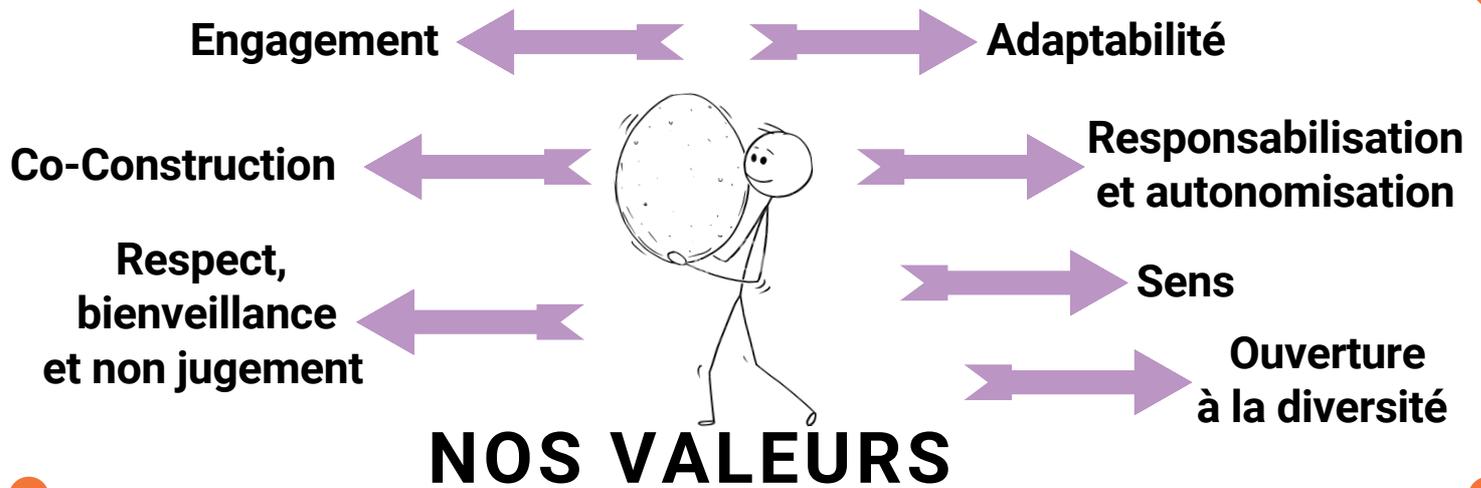
De plus, nous suivons une importante population en intégration\*.

Les missions réalisées dans le cadre des intégrations seront les mêmes que celles réalisées pour les élèves fréquentant une de nos écoles spécialisées. Toutefois, celles-ci seront assumées en collaboration avec les PMS ordinaires.

Ces élèves suivent leur cursus scolaire dans les écoles ordinaires réparties sur toute la Belgique francophone. Cette particularité multiplie fortement le nombre d'établissements scolaires avec lesquels nous devons collaborer.

# 02 NOS VALEURS

Voici les VALEURS qui fondent l'identité du centre PMS libre spécialisé d'Uccle II :



→ **Engagement** : Pouvoir compter sur une équipe aux regards multiples et complémentaires, solidaire, investie et se professionnalisant de manière continue.

→ **Co-Construction** : Le PMS est un lieu qui privilégie le lien entre le jeune, sa famille, l'école et les services extérieurs. Nous travaillons en partenariat avec tous les intervenants qui gravitent autour du jeune. Nous accueillons toutes les demandes, et nous redirigeons vers d'autres services afin d'assurer une prise en charge adaptée.

→ **Respect, bienveillance et non jugement** : Promouvoir le respect de la personne, de sa différence, de sa liberté de penser et de choisir. Il s'agit de prendre en considération les priorités des familles et de souligner leurs compétences.

→ **Sens** : Dans un travail de co-construction autour du jeune, de la famille, du corps professoral et des équipes éducatives/thérapeutiques, l'analyse de la demande est indispensable afin de proposer des pistes de travail adaptées.

→ **Adaptabilité** : Nous pouvons nous adapter à toutes les situations tant d'un point de vue pratique (rdv par téléphone, par visioconférence, dans nos locaux ou au sein des écoles) que selon les besoins spécifiques de chacun.

→ **L'autonomisation** est entendue comme la possibilité de chaque être humain de décider de son histoire et de son devenir. Elle est la condition du développement ainsi que de l'épanouissement, garant de son statut de sujet, de citoyen dans une société démocratique. Nous ne travaillons pas « pour », mais « avec ».

→ **Ouverture à la diversité** : Mettre en évidence et miser sur les ressources dont chaque personne est porteuse, croire au potentiel d'évolution et de résilience de l'être humain.

# 03 IDENTITÉ ET CADRE DE TRAVAIL

Suite a une réflexion collective sur notre identité professionnelle et notre cadre de travail, voici les éléments que nous souhaitons mettre en avant :

## SERVICE DE PREMIERE LIGNE

Notre spécificité première est d'être un service de première ligne. Cela veut dire que lorsque cette demande nous arrive, il nous appartient de l'analyser en équipe afin de dégager des pistes d'hypothèses et d'interventions.

Nous sommes un service tiers, non-contraignant, au service de l'enfant avant tout et nous devons prendre en compte le bien-être de l'enfant dans chacune de nos interventions.

Nous sommes également régulièrement présents dans les écoles.

La collaboration avec les directions d'école et les enseignants est nécessaire et incontournable, sans que cela nécessite que nos points de vue soient communs dans chaque situation.

## PROMOUVOIR L'ÉPANNOUISSEMENT

Il s'agit de permettre au jeune de s'approprier des compétences et des savoirs en adéquation avec ses potentialités, l'amener à concilier ses rêves et ses possibles. L'accompagner pour qu'il soit acteur de son projet, de sa santé, de sa vie affective, sexuelle et sociale.

## TRAVAIL EN INTERDISCIPLINARITÉ

Le travail que nous effectuons en interdisciplinarité permet la mise en commun de nos compétences, de nos connaissances et de nos approches différentes. Nous travaillons dans une perspective constructive qui va tirer profit de ces différences afin d'atteindre des objectifs communs.



## ANALYSE DE LA DEMANDE

Nos avis sont basés sur nos observations, nos recherches, nos rencontres, ... Même si l'école est un partenaire, nous nous décalons de leur demande afin de rendre notre propre avis sur chaque situation. De plus, les parents seront toujours concertés et garderons un droit de regard sur les rapports que nous rendons sur leur enfant.

# A LA FOIS "DANS L'ÉCOLE" & "EN DEHORS"

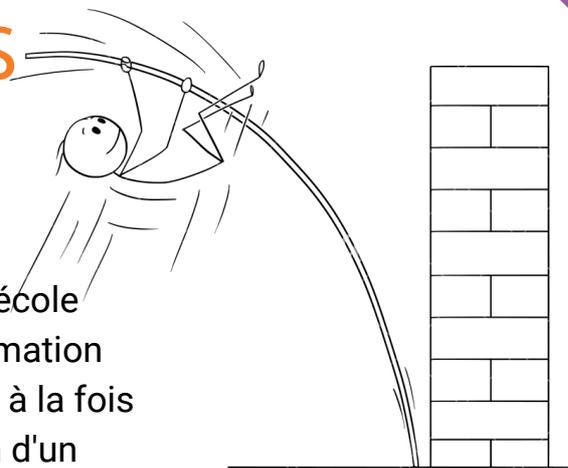
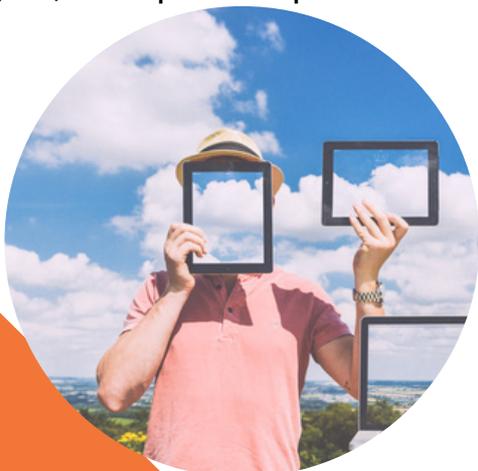
Le centre PMS est indépendant de l'école avec laquelle il collabore. Cette affirmation énonce un paradoxe : nous sommes à la fois dans et en dehors de l'école. Au sein d'un établissement scolaire, nous intervenons en tant qu'équipe PMS et nous défendons les valeurs de celle-ci. Les agents du CPMS sont soumis au secret professionnel. Les échanges qu'ils ont avec les écoles doivent donc se faire en transparence avec les parents et avec leur accord explicite. Ces derniers restent prioritaire pour avoir un retour des données concernant leur enfant.

## GRATUIT/NON CONTRAIGNANT

Le centre PMS est un service gratuit. Il rend des avis non contraignants.

## L'ACCUEIL SANS DISCRIMINATION

Le PMS est un lieu d'écoute et de dialogue. Notre équipe offre à chaque consultant, quel que soit son handicap, son origine, sa culture ou sa religion, un espace de parole.



## TRAVAIL LONGITUDINAL TRANSVERSAL ET EN RÉSEAU

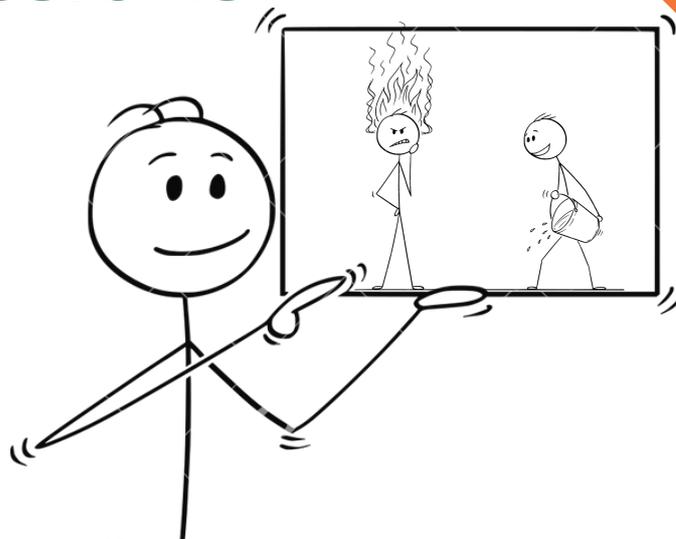
Notre centre accorde une importance à assurer une continuité dans la prise en charge afin de maintenir une cohérence dans le suivi de l'élève et de sa famille. En cas de changement d'école, nous veillons à renvoyer les familles vers un service plus adapté. Ces relais se réalisent toujours avec l'accord des familles. De plus, nous sommes attentifs à également travailler avec les partenaires extérieurs qui entourent le jeune comme par exemple, les plannings familiaux, les médecins, les ASBL, ....

Enfin, nous restons attentifs aux limites de nos actions et pouvons renvoyer la famille vers un service qui répondra mieux à la situation. De ce fait, nous veillons à avoir une bonne connaissance du terrain afin de transmettre, tant au jeune qu'à sa famille, les informations adéquates qui sont nécessaires à son parcours.

# 04 TROIS MISSIONS

Nos missions sont définies par le décret du 14 juillet 2006 relatif aux missions, programmes et rapports d'activités des Centres Psycho-Médico-Sociaux.

Trois missions essentielles sont dévolues, par ce décret, aux centres PMS (article 6) :



**Prévention** : promouvoir les conditions qui offrent à l'élève les meilleurs chances de se développer harmonieusement afin de devenir un citoyen autonome et responsable.

**Accompagnement** : contribuer au processus éducatif de l'élève tout au long de sa scolarité et mobiliser les ressources disponibles dans l'environnement familial, social, et scolaire de celui-ci.

**Orientation** : soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnel, scolaire et professionnel.



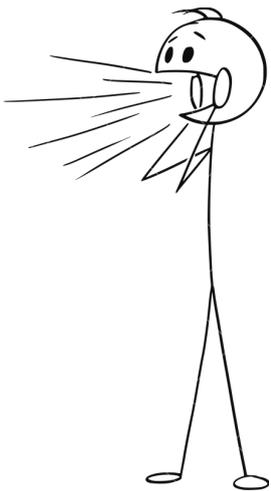
# 05 HUIT AXES DE TRAVAIL

Le décret définit également huit axes qui fondent le programme dans le cadre duquel s'inscrit le travail de chaque Centre PMS. Nous priorisons nos actions dans chaque école en fonction des besoins propres de la population de celle-ci.

## 1. CONNAITRE NOS SERVICES

Pour faire connaître nos services, présenter nos missions aux jeunes, aux parents ou aux enseignants, divers moyens sont utilisés :

*Information dans le journal de classe de l'élève via une étiquette, flyers, lettres...*



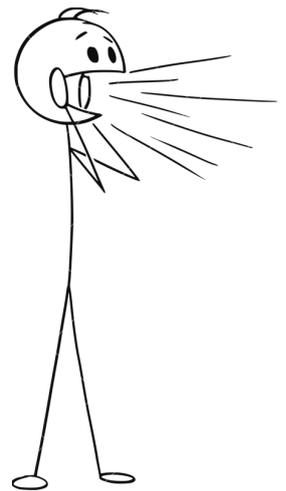
*Animation de présentation du centre PMS dans les classes.*

*Présentation du PMS dans les brochures et/ou sur notre site internet et ceux des écoles.*



*Présence lors des réunions de rentrée des professeurs et lors des réunions des parents.*

*Affiches disposées dans les couloirs et/ou les classes des écoles.*



*Rendez-vous possible au sein des l'écoles, à notre centre PMS par téléphone et par Video Conférence.*

Notre équipe accorde une importance particulière au fait d'offrir un service « non contraignant », consultatif, gratuit et respectant le prescrit du secret professionnel.

Nous sommes attentifs à favoriser le contact, être visible et facilement joignable tant dans les écoles que pour les parents (site internet, flyers, affiches, service de traduction, ...).

## 2. RÉPONDRE AUX DEMANDES



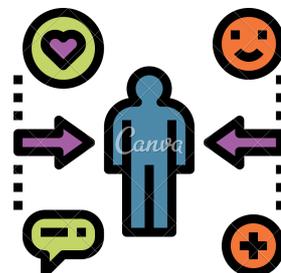
**Recevoir**



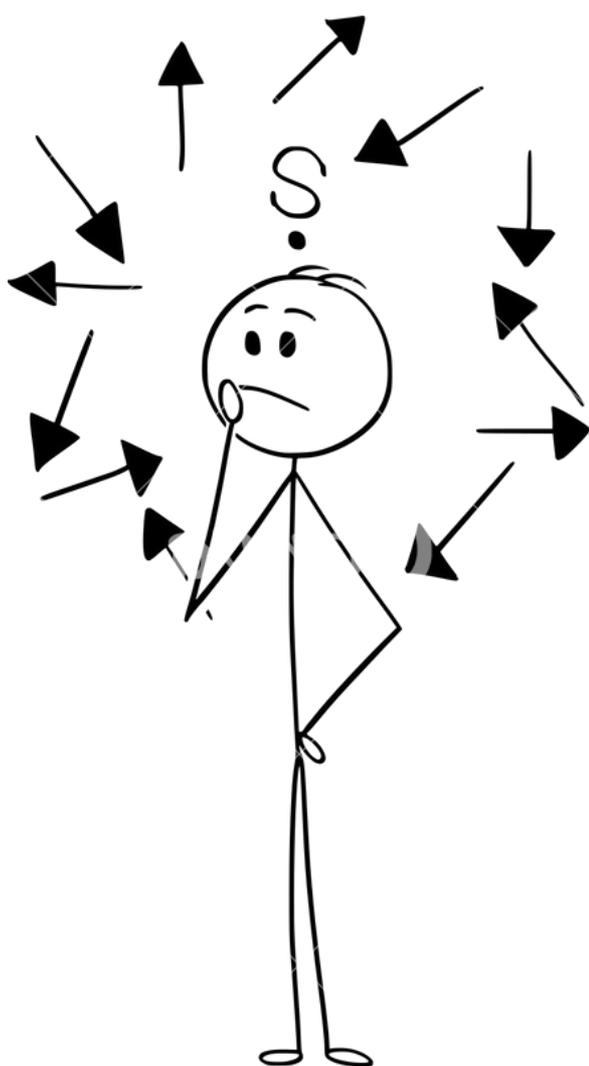
**Place de tiers**



**Analyse**



**Réponse**



**Recevoir** la demande de l'élève, des parents, du corps professoral selon différents biais ( permanence, participation aux conseils de classes, mails,...)



**Place de tiers** par rapport aux écoles : réponse aux demandes avec objectivité et indépendance.



**Analyser** la demande: temps d'arrêt de réflexion suite aux entretiens, aux concertations en équipe et aux rencontres. Ceci permet d'émettre des pistes de réponses, hypothèses, objectifs, ...



**Réponse** aux demandes: orientation, animation de prévention, entretiens individuels, bilans psychopédagogiques, réseau extérieurs, avis, conseils, soutien à la parentalité,...

## 3. MENER DES ACTIONS DE PRÉVENTION

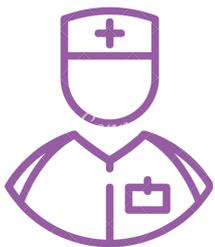


Animations diverses selon les besoins ponctuels :  
harcèlement,  
gestion de conflits,  
cohésion de groupe,...



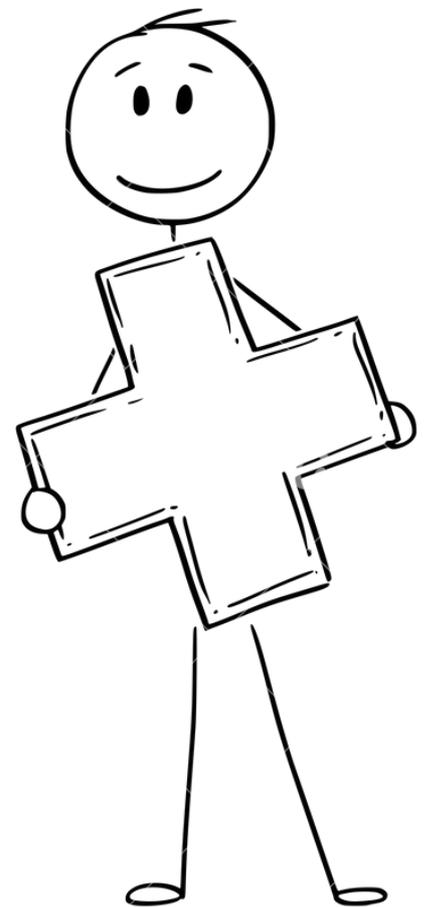
Prévention quotidienne  
dans nos actions et activités.

## 4. EDUCATION À LA SANTÉ



Animations EVRAS\* qui peuvent se faire en partenariat avec un service extérieur: planning familial, PSE\*,...

Animations adaptées à l'âge, à la culture, au rythme et aux besoins spécifiques des élèves.



\*EVRAS : éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

\*PSE : service de Promotion de la Santé à l'école.

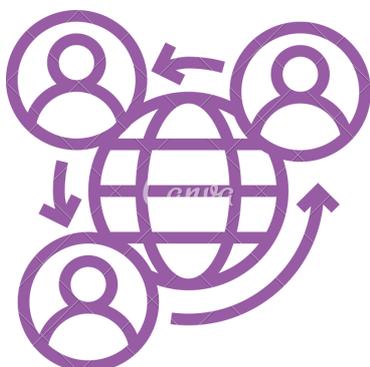
## 5. REPÉRER LES DIFFICULTÉS



### Collaboration



**Collaboration** avec les parents, les enseignants, la direction ou toute autre personne en lien avec le jeune.

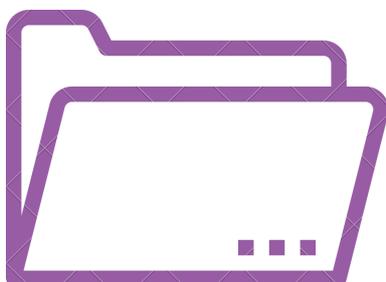


### Vision Globale



**Considérer l'enfant dans sa globalité** afin de mobiliser ses ressources ainsi que celles de ceux qui l'entourent.

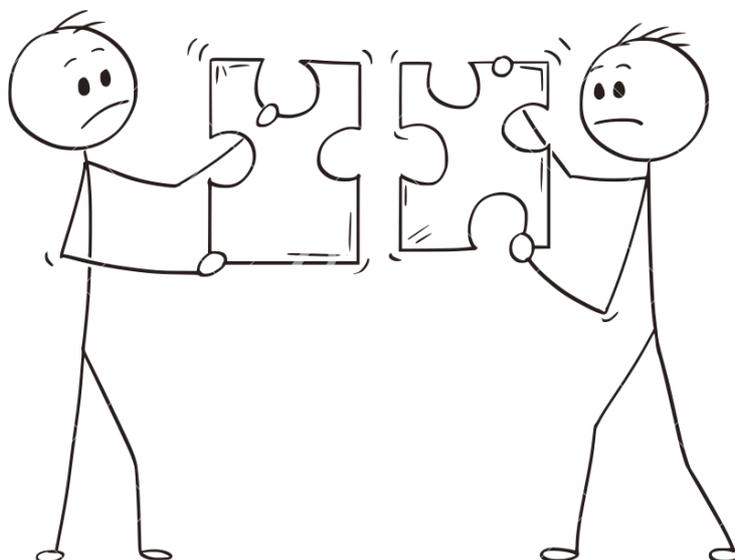
Nous favorisons les entretiens, les observations, les testings (si nécessaire), les conseils de classe, ...



### Fiche élève



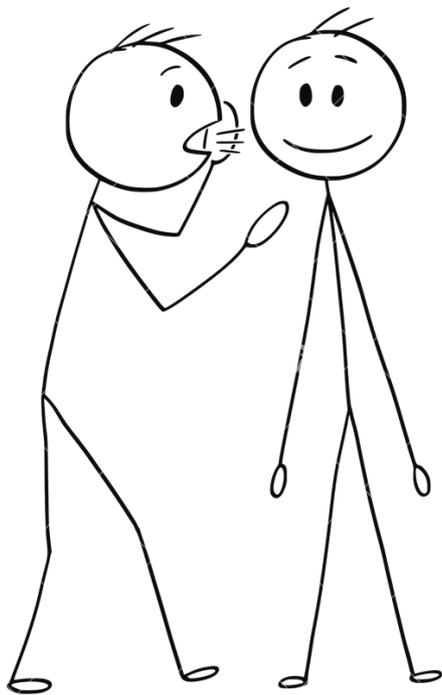
Pour chaque élève, une **fiche élève** est faite afin d'avoir une vision globale de la situation de l'enfant.



## 6. LE DIAGNOSTIC ET LA GUIDANCE



Processus dynamique : le diagnostic est indissociable du repérage des difficultés et du processus de guidance qui sont en perpétuel changement.



Communication en terme de besoins et mise en avant des ressources de l'élève.

Relais à mettre en place à l'extérieur afin d'assurer le suivi de l'élève.



Communication des observations et des hypothèses de travail aux familles et aux équipes en charge de l'enfant afin de chercher ensemble les aides les plus adaptées.

# 7. AIDER À L'ORIENTATION

L'orientation est remise en question lors des moments clés de la scolarité. C'est en effet l'occasion de se recentrer sur les besoins de l'élève et d'envisager une intégration en ordinaire, un changement de type ou la poursuite dans le même type d'enseignement.

## Travailler avec



**Travailler avec** le jeune et les parents sur ses besoins, son bien-être à l'école, son avenir et ses projets (intégrations, Projet Individuel de Transition, services extérieurs, ...)

## Animations



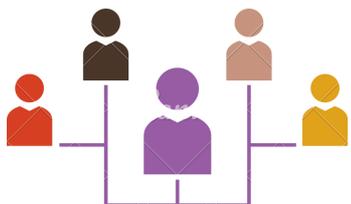
**Animations** auprès des parents en collectif.  
**Animations** en classe.

## Entretiens



**Entretiens** en individuel avec les jeunes et les parents

## Le réseau



Connaissance du **réseau** scolaire et des services extérieurs qui peuvent accompagner les personnes porteuses d'un handicap afin de les mettre en lien avec les familles.

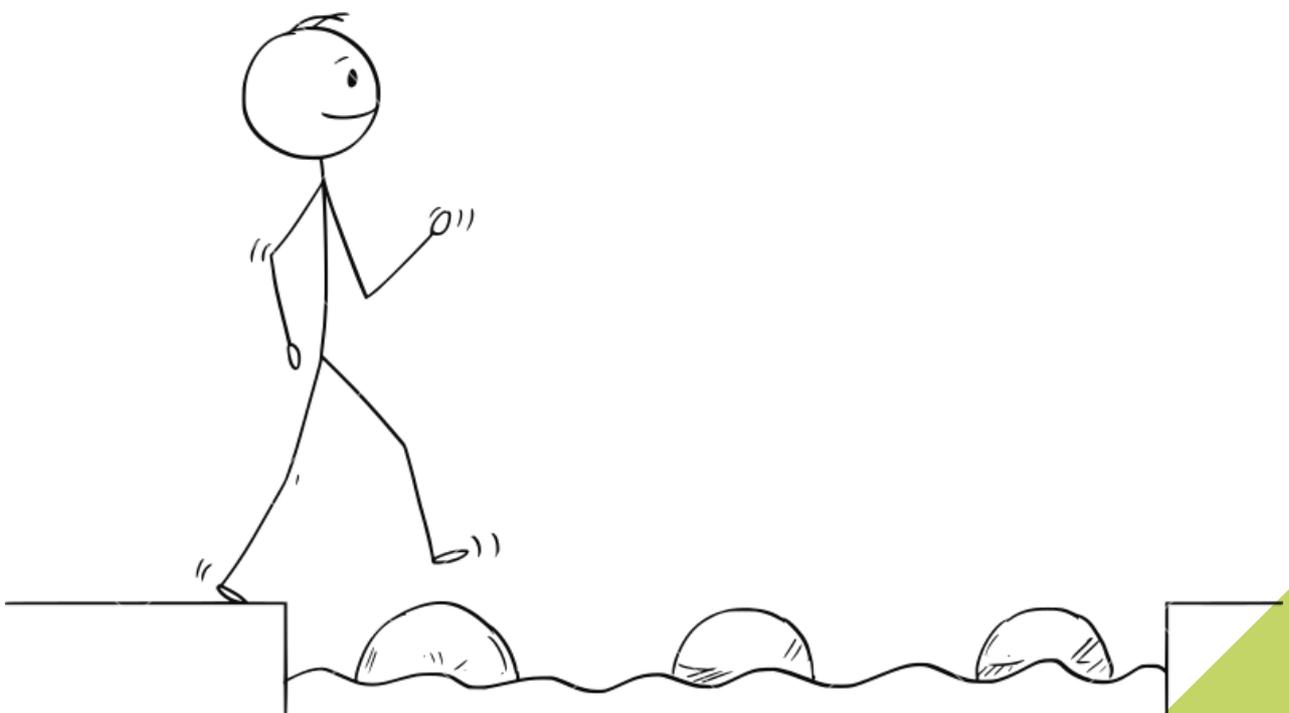
## 8. SOUTENIR LA PARENTALITÉ



Accompagnement et co-construction autour de l'enfant en partant des ressources de chacun, en respectant son rythme et en ouvrant le champ des possibles.

Ecoute et soutien des parents.  
Accompagnement dans les démarches vers les différents services extérieurs de diagnostic ou thérapeutique, ainsi que dans les visites d'écoles.

Nous guidons les parents dans la connaissance de l'organisation spécifique de l'enseignement spécialisé afin qu'ils comprennent mieux la scolarité de leur enfant.





***" Seul on va plus vite,  
ensemble on va plus loin"***  
*Proverbe Africain*

***Pour l'ensemble de l'équipe du CPMS 2***

***Anne Verhoeven  
Présidente du PO***

***Béatrice Marissiaux  
Direction***